

L'ajournement

Il n'y avait aucune reconnaissance claire par les membres de l'administration de la responsabilité et de l'imputabilité pour la rentabilité financière du nouveau complexe aéroportuaire une fois qu'il serait en service.

Il existait des critères inadéquats quant à la surface générale et aux coûts, fondés sur des installations comparables du Canada ou de l'étranger, en fonction desquels on aurait pu surveiller les projets.

Je reconnais que cette aérogare a de la classe, mais avon-nous les moyens de l'exploiter, surtout au chapitre des frais généraux.

Pour ce qui est du revers de la médaille, il y a le problème des aéroports un peu partout au Canada. Prenons par exemple le cas de l'aéroport de Castlegar au sujet duquel le député de Kootenay-Ouest (M. Brisco) a posé une question l'autre jour. Le ministre des Transports (M. Lang) n'a pas l'intention de doter cet aéroport d'installations appropriées. Il y a ensuite le cas du député d'Esquimalt qui réclame continuellement et en vain d'ailleurs que l'on installe un radar à l'aéroport de Victoria. Pendant ce temps-là, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) préfère agir en grand seigneur et devenir le maître d'œuvre principal à l'aéroport de Trinidad. Si le gouvernement est le maître d'œuvre principal, je me demande par contre si Trinidad a bien les moyens de le payer?

Ce qui m'amène à dire que si le gouvernement désire négocier des relations commerciales, et il continue à prétendre, soit dit en passant, qu'il souhaite rendre toute l'initiative en ce domaine au secteur privé—le premier ministre (M. Trudeau) a d'ailleurs dit voici quelques jours à quel point il est honorable de faire des profits et combien il croyait aux vertus du secteur privé—pourquoi le ministre de l'Industrie et du Commerce n'a-t-il pas dit au gouvernement de Trinidad que le Canada dispose de beaucoup d'ingénieurs-conseils et de sociétés d'ingénierie parfaitement capables d'effectuer les travaux que doit réaliser Trinidad. Le ministre pourrait dire aux représentants du gouvernement de Trinidad qu'il va vérifier si nos firmes d'experts ne pourraient pas proposer leurs services et que par le truchement de la Société pour l'expansion des exportations ou d'un des organismes gouvernementaux, il ne pourrait pas s'assurer que nous serons en mesure de fournir les crédits de 10 millions de dollars nécessaires à la réalisation de ce projet. Si le gouvernement croit vraiment à l'entreprise privée, pourquoi n'a-t-il pas choisi cette approche? Au lieu de cela, le gouvernement actuel a préféré, selon sa vision centralisatrice, intervenir par l'entremise du ministère des Transports et il veut nous faire croire que les fonctionnaires de son ministère sont compétents pour remplir le rôle de maîtres d'œuvre principaux pour la réalisation de ce projet.

Je pense que la population du Canada mérite une réponse directe, franche et honnête et qu'elle a le droit de savoir combien cela coûtera au gouvernement de Trinidad si notre gouvernement joue le rôle de maître d'œuvre principal. Combien les entreprises du Canada perdront-elles parce que le gouvernement intervient comme agent au lieu d'assurer la liaison pour que l'entreprise privée—les bureaux d'ingénieurs et d'experts-conseils au Canada—puissent exécuter ce travail? Nous avons droit à des réponses claires.

Combien d'autres engagements, qui ne sont pas mentionnés dans ce mémoire, avon-nous pris? Nous ne le saurons jamais, comme cela est arrivé dans le cas des marchés conclus avec Cuba. Combien d'années nous faudra-t-il attendre avant de savoir ce qui s'est vraiment passé?

● (2230)

[Français]

M. Bernard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, il me fait plaisir de répondre aux questions erronées du député, étant donné que le rôle du gouvernement canadien dans cette entente que nous avons signée avec Trinidad-Tobago ne sera pas celui de jouer le rôle de l'entrepreneur clé mais bien plutôt de fournir au gouvernement de Trinidad-Tobago les experts conseil requis pour la réalisation de ces projets.

M. Friesen: Ce n'est pas ce que vous avez dit!

M. Loiselle (Chambly): Écoutez-moi, s'il vous plaît, autant pour les deux projets d'aéroports qui représentent 150 millions de dollars que pour le projet de pénitencier que nous aurons à réaliser. Le seul rôle qu'auront à jouer le ministère du solliciteur général ainsi que le ministère des Transports sera celui de définir avec le gouvernement de Trinidad-Tobago le programme de ces projets pour ensuite demander à des ingénieurs conseil canadiens de bien vouloir fournir leur expertise pour remplir le contrat.

L'autre rôle du gouvernement canadien sera joué par la SEE ou la EDC, en anglais, pour pourvoir au financement.

Mais, monsieur le président, c'est aussi simple que cela. Au sujet de ce contrat avec Trinidad-Tobago, je crois que la semaine dernière, lorsque j'étais moi-même à Toronto avec à peu près les 15 principaux hommes d'affaires dans le domaine de la construction et des services-conseils au Canada, j'ai constaté que tous et chacun ont été d'accord pour me dire que l'attitude du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) dans ce projet précis avait été excellente. Et je voudrais revenir, par exemple, au député qui veut me parler de Mirabel. Je voudrais dire au député qu'étant un gars qui a voyagé à travers le pays, ayant des amis parmi les experts conseil, Mirabel ferait la gloire d'à peu près tous les pays. Et lorsqu'on ma dit que c'est une erreur d'avoir agi comme nous l'avons fait, je dois dire que la seule erreur que le gouvernement a pu faire dans ce cas-là, c'est de peut-être utiliser non pas des fonctionnaires pour réaliser tout le projet mais d'y aller avec des gérants de projets, et si c'est cela la défense de l'entreprise privée telle que le député la conçoit, c'est de la «bull shit» et il fait erreur. Parce que justement le député est hors contexte, Mirabel est un projet à citer en exemple à tous les pays du monde et, d'ailleurs, tous les experts en conviennent.

Pour ce qui est des projets sur le plan des pénitenciers, nous avons des ingénieurs conseil autant dans la province de Québec que dans les autres provinces, que nous sommes encore capables de nous citer en exemple pour la réalisation de tels projets, justement à cause de la volonté du gouvernement canadien de faire confiance à cette expertise canadienne. Mais lorsque l'honorable député diffuse des erreurs, comme je disais tantôt «menteur» à un et que je me rectifiais en disant qu'il allait un peu plus loin que la vérité, ou pas trop près de la vérité, c'est vraiment sa marque de commerce depuis plusieurs mois.